

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2013

LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2014-2019 - (N° 1473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN118

présenté par

Mme Adam, rapporteure et Mme Gosselin-Fleury, rapporteure

ARTICLE 13

A la fin de l'alinéa 11, substituer au mot : « premier », le mot « deuxième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel